

Commune de FRAILLICOURT

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du VENDREDI 3 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le 3 avril à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Catherine VICET.

Présents : Mme Catherine VICET – Mr Stéphane LORIETTE - Mr Bernard LABART – Mme Ghislaine JUPIN – Mr Joël PATTYN – Mme LANGLAIS Nathalie – Mme LABART Philippine -Mme Evelyne FLEURY - Mr Jérémie JUMEAUX – Mr Stéphane BERTRAND.

Secrétaire de séance : Mr Bernard LABART

ORDRE DU JOUR :

- 1) Vote du taux des taxes locales
- 2) Vote du budget primitif 2026
- 3) Contrat saisonnier employé communal
- 4) Désignation des délégués des syndicats et commissions
- 5) Organisation du 8 mai 2026
- 6) Informations et questions diverses

1) **VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX**

Monsieur Le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Monsieur Le Maire rappelle les taux des taxes directes locales, votés en 2025.

Après avoir vérifié la régularité de ces taux auprès du service compétent, il demande au conseil de délibérer sur une éventuelle augmentation de ces taux.

En conséquence, Monsieur Le maire propose de maintenir les taux comme suit :

Le Conseil municipal,

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

- taxe d'habitation : **20,30 %**
- taxe foncière sur les propriétés bâties : **40,11 %**
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : **28,50 %**

CHARGE Monsieur le maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

2) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur Le Maire présente le projet de budget primitif aux membres du Conseil Municipal

Après étude, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal Décide d'**APPROUVER** à l'unanimité le budget primitif 2026 comme suit :

- Dépenses de FONCTIONNEMENT :	243 551,90 €
- Recettes de FONCTIONNEMENT :	243 551,90 €
- Dépenses d'INVESTISSEMENT :	484 516.66 €
Dont Report 2025 de 395 229,00 €	
- Recettes d'INVESTISSEMENT :	484 516.66 €
Dont Report 2025 de 228 703,00 €	

3) CONTRAT DE TRAVAIL MR PLANTIER Laurent

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'établir un contrat de travail saisonnier pour les fonctions suivantes : travaux de bricolage, tonte, entretien des massifs, etc....

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'établir un contrat de travail saisonnier à Monsieur PLANTIER Laurent en qualité d'Adjoint Technique Territorial de 2^{ème} classe à raison de 16 heures hebdomadaires, à compter du 1^{er} avril 2026 jusqu'au 6 novembre 2026, et charge Monsieur Le Maire de procéder au contrat de travail et démarches nécessaires.

Les crédits sont prévus au Budget Primitif 2026.

4) **SIVOM JEAN MERMOZ ET POLE SCOLAIRE** **DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS**

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que la commune adhère au SIVOM JEAN MERMOZ ET POLE SCOLAIRE.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner deux délégués titulaires et deux suppléants dont le mandat sera de même durée que les conseillers municipaux.

Le conseil Municipal désigne :

Délégués titulaires : - Monsieur LORIETTE Stéphane
 - Madame FLEURY Evelyne

Délégués suppléants : - Madame PIERROT Florence
 - Madame LANGLAIS Nathalie

5) **S.I.A.E.P DE ROCQUIGNY** **DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS**

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que la commune adhère au S.I.A.E.P DE ROCQUIGNY.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner deux délégués titulaires et deux suppléants dont le mandat sera de même durée que les conseillers municipaux.

Le conseil Municipal désigne :

Délégués titulaires : - Monsieur LORIETTE Stéphane
 - Monsieur LABART Bernard

Délégués suppléants : - Monsieur PATTYN Joël
 - Monsieur MENU Gilles

**6) FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIES DES ARDENNES
DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS**

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que la commune adhère à la Fédération Départementale d'Energies des Ardennes.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner un délégué titulaire et un suppléant dont le mandat sera de même durée que les conseillers municipaux.

Le conseil Municipal désigne :

Délégué titulaire : - Monsieur LABART Bernard

Délégué suppléant : - Monsieur PATTYN Joël

7) Constitution de la commission d'appel d'offres (CAO)

Considérant qu'outre Le Maire, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Membres titulaires

Nombre de votants : 10

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 10

Sièges à pourvoir : 3

		Voix
	LABART Bernard	10
	MENU Gilles	10
	PATTYN Joël	10

Proclame élus les membres titulaires suivants : - Mr LABART Benard
 - Mr MENU Gilles
 - Mr PATTYN Joël

Membres suppléants

Nombre de votants : 10

Bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 10
Siège à pourvoir : 3

		Voix
	FLEURY Evelyne	10
	JUMEAUX Jérémie	10
	JUPIN Ghislaine	10

Proclame élus les membres suppléants suivants : - **Mme FLEURY Evelyne**
- **Mr JUMEAUX Jérémie**
- **Mme JUPIN Ghislaine**

8) DESIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Le conseil municipal de la commune de FRAILLICOURT,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral fixant la composition du conseil communautaire de La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises,

Considérant que la commune dispose de 1 siège au sein du conseil communautaire,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

Article 1 : Sont désignés en qualité de conseillers communautaires :

- **LORIETTE Stéphane, titulaire**

Article 2 : Sont désignés en qualité de suppléants :

- **LABART Bernard, suppléant**

Article 3 : La présente délibération sera transmise au représentant de l'État et notifiée à la communauté de communes des Crêtes Préardennaises.

9) ORGANISATION DU 8 MAI 2026

11h00 : Rassemblement au monument. Dépôt de gerbe. Vin d'honneur.

Porte-drapeaux : JUMEAUX Jérémie / BERTRAND Stéphane.

10) TABLEAU SYNDICATS ET COMMISSIONS COMMUNALES

COMMUNE DE FRAILLICOURT

SYNDICATS et COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSIONS			
COMMUNAUTE DE COMMUNES	1 TITULAIRE (Maire)	LORIETTE Stéphane	
	1 SUPPLEANT (1er adjoint)	LABART Bernard	
FEDERATION ELECTRICITE (F.D.E.A)	1 TITULAIRE	LABART Bernard	
	1 SUPPLEANT	PATTYN Joël	
SIVOM J.mermoz ET POLE SCOLAIRE	2 TITULAIRES	LORIETTE Stéphane	FLEURY Evelyne
	2 SUPPLEANTS	PIERROT Florence	LANGLAIS Nathalie
SIAEP DE ROCQUIGNY	2 TITULAIRES	LORIETTE Stéphane	LABART Bernard
	2 SUPPLEANTS	PATTYN Joël	MENU Gilles
COMMISSION TRX/BATIMENTS / CHEMINS/VOIRIES	LORIETTE Stéphane	LANGLAIS Nathalie	JUMEAUX Jérémie
	PATTYN Joël	MENU Gilles	LABART Philippine
COMMISSION EMBELISSEMENT / ENVIRONNEMENT	LANGLAIS Nathalie	LABART Philippine	PATTYN Joël
	LORIETTE Stéphane	JUPIN Ghislaine	
COMMISSION ECLAIRAGE PUBLIC	Le village	LORIETTE Stéphane	LABART Bernard
	Le Radois / La Briqueterie	PATTYN Joël	
COMMISSION FETE ET CEREMONIES	JUPIN Ghislaine	BERTRAND Stéphane	JUMEAUX Jérémie
	LORIETTE Stéphane	PIERROT Florence	
COLIS DE NOEL DISTRIBUTION COLIS DE NOEL	LANGLAIS Nathalie	PIERROT Florence	LABART Philippine
	LABART Bernard		
SAPINS DE NOEL	JUPIN Ghislaine	BERTRAND Stéphane	LORIETTE Stéphane
	JUMEAUX Jérémie	LABART Bernard	BERTRAND Stéphane
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	LE MAIRE ET 3 TITULAIRES	MENU Gilles	LABART Bernard
	3 SUPPLEANTS	PATTYN Joël	
EGLISE OUVERTURE ET FERMETURE	JUMEAUX Jérémie	JUMEAUX Jérémie	FLEURY Evelyne
	JUPIN Ghislaine	JUPIN Ghislaine	
EGlise OUVERTURE ET FERMETURE	samedi, dimanche, lundi, mardi	LABART Bernard	
	mercredi, jeudi, vendredi	PATTYN Joël	

11) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le réparateur doit passer cette semaine pour l'orgue de l'église qui a un problème.

Mur entrée du cimetière à rejoiner.

La route rue des écoles : travaux de réfection par le Conseil Départemental prévus avril/mai 2026.

La réunion d'ouverture d'enquête publique de projet éolien a lieu le mercredi 8 avril 2026 à 18h00.

Rappel aux habitants concernant les poubelles qui sont sur le domaine public.

SEANCE LEVEE A 22H00.

Le Maire,
Stéphane LORIETTE

Le secrétaire de séance, Mr Bernard LABART



Les Conseillers,